

AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR - F

SYNTHESE DE
GESTION

31/12/2021

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■ Label CIES

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 187,4103 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/12/2021**
Actif géré : **1 220,56 (millions EUR)**
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à l'EONIA capitalisé, après prise en compte des frais courants. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'EONIA, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement son rendement, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds.

Le fonds applique une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité).

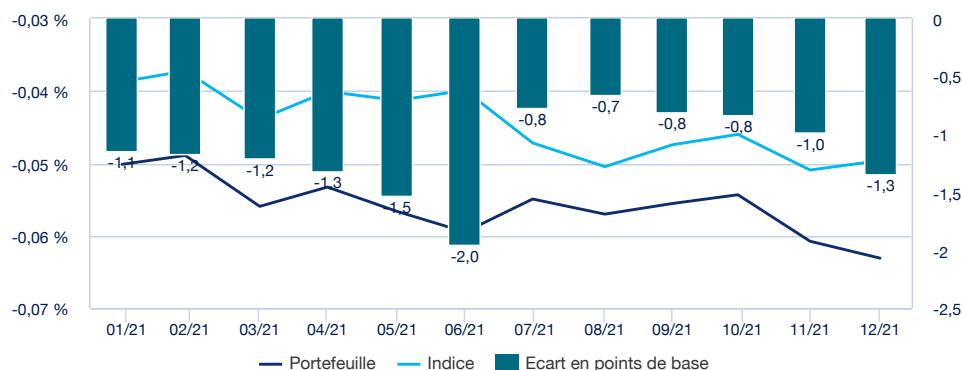
Caractéristiques principales

Forme Juridique : **FCPE**
Date de création de la classe : **07/05/2002**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Durée minimum d'investissement recommandée : **Supérieure à 1 mois**
Particularité : **Fonds nourricier**
Nom du fonds maître : **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI**

Fonds non garanti en capital

Performances

Evolution de la performance*



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 31/12/2020	1 mois 30/11/2021	3 mois 30/09/2021	1 an 31/12/2020	3 ans 31/12/2018	5 ans 30/12/2016
Portefeuille	-0,67%	-0,06%	-0,18%	-0,67%	-1,63%	-2,40%
Indice	-0,53%	-0,05%	-0,15%	-0,53%	-1,39%	-2,10%
Ecart	-0,14%	-0,01%	-0,03%	-0,14%	-0,24%	-0,30%

Performances calendaires *

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-0,67%	-0,53%	-0,44%	-0,45%	-0,34%	-0,19%	0,00%	0,24%	0,17%	0,54%
Indice	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%
Ecart	-0,14%	-0,06%	-0,05%	-0,08%	0,01%	0,13%	0,10%	0,14%	0,08%	0,30%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRII)



➔ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

➔ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Certification et Label ISR

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	0,02%	0,02%
Volatilité de l'indice	0,01%	0,01%	0,01%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité *	0,13
Note moyenne	A
Nombre de lignes	444
Nombre d'émetteurs	133

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE STANDARD ■

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux refi à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.50% et 0.25%.

Lors de sa réunion de jeudi 16 décembre, la BCE a confirmé que les achats de titres réalisés dans le cadre du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) lancé en mars 2020, diminueront progressivement pour s'arrêter totalement fin mars 2022.

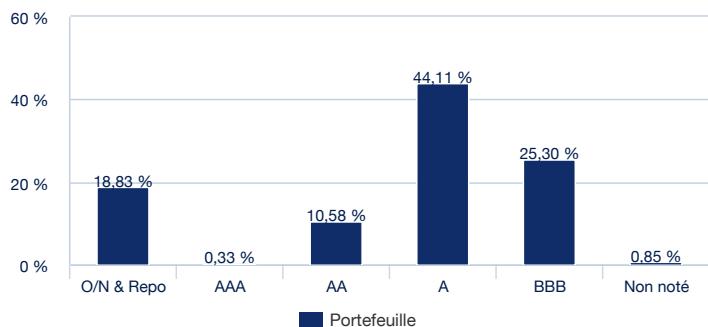
Le Conseil des gouverneurs a par ailleurs décidé d'allonger l'horizon de réinvestissement des titres arrivant à maturité jusqu'à la fin de 2024 au moins. Ces réinvestissements devraient représenter 15 milliards d'euros mensuels contre 60 milliards actuellement investis au travers du PEPP.

Politique de gestion :

- Liquidité :
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.
 - Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 38 jours en fin de période.
 - Risque de crédit :
Les spreads court terme se sont légèrement resserrés sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str - 4 à €str +4 bps. La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 5% de l'actif du fonds.
 - Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 72 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de AA-.
- Le portefeuille bénéficie de la meilleure notation accordée à un OPCVM monétaire par Fitch : AAA-mmf. Les émetteurs qui constituent les 2.31% notés A2 médian sont Engie SA et Prologis. Tous bénéficient d'au moins un rating court-terme équivalent à F1 et sont donc éligibles au fonds.
- Dimension socialement responsable :
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de B- en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés C- (Note de l'univers d'investissement D+).

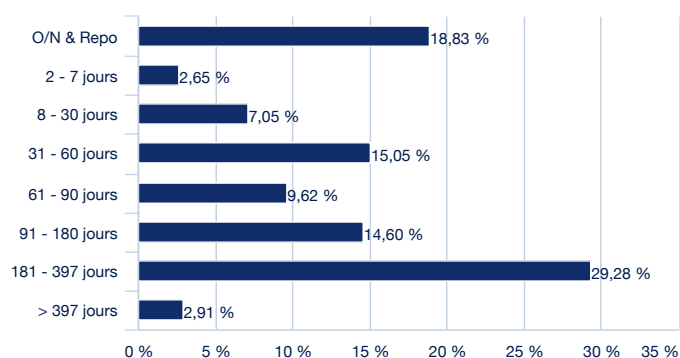
Composition du portefeuille

Répartition par notations long terme *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturités *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes

	Portefeuille	Maturité
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	0,91%	03/10/2022
CREDIT AGRICOLE SA	0,91%	11/02/2022
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	0,79%	14/06/2022
BARCLAYS BANK PLC	0,78%	10/11/2022
SOCIETE GENERALE	0,76%	02/03/2022
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	0,76%	16/03/2022
AT&T INC	0,75%	01/04/2022
BPCE SA	0,61%	31/01/2022
NORDEA BANK ABP	0,61%	07/02/2022
SWEDBANK AB	0,61%	17/10/2022

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

MONÉTAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

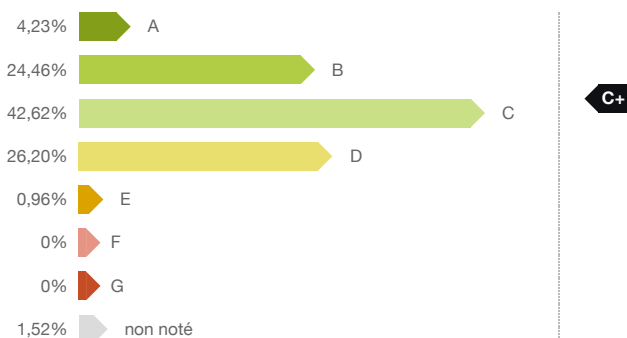
Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

**Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :**

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²**Evaluation par critère ESG**

Environnement	B-
Social	C+
Gouvernance	C
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	138
% du portefeuille noté ESG ²	98,35%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

MONÉTAIRE ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.